



## APPEL A TEMOIN

Dans le cadre d'une enquête criminelle diligentée auprès d'un Juge d'Instruction du Tribunal Judiciaire de LYON pour des faits de meurtre commis le 11/10/2005 sur la commune de CHAZAY-D'AZERGUES (69)

Veillez prendre attache avec l'OCRVP si le couple **Stéphane MOITORET et Noëlla HEGO** (CF photos ci-jointes), précédemment mis en cause dans le meurtre du petit Valentin CREMAULT, **a été hébergé sur votre commune au cours de l'année 2005.**

### MODE OPERATOIRE :

Ce couple se déplaçait à vélo, ils arrivaient en général en fin de journée dans les villages. Stéphane MOITORET prenait contact avec : soit un élu, soit un représentant de la Paroisse, soit chez l'habitant. Ils se présentaient comme pèlerins et demandaient à être hébergés (dans la salle des fêtes, dans la salle de catéchisme ou chez l'habitant...) pour une ou plusieurs nuitées. Stéphane MOITORET était plus communicatif que Noëlla HEGO qui restait en retrait.

### VEUILLEZ JOINDRE L'OCRVP :

par Mail : [dcpj-ocrvp-appel-a-temoin@interieur.gouv.fr](mailto:dcpj-ocrvp-appel-a-temoin@interieur.gouv.fr)

DIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIRE

OFFICE CENTRAL  
POUR LA RÉPRESSION  
DES VIOLENCES AUX PERSONNES

Groupe d'Enquête des Disparitions Criminelles



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



*Stéphane MOITTOIRET et Noëlla HEGO en 2005*

DIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIRE

OFFICE CENTRAL  
POUR LA RÉPRESSION  
DES VIOLENCES AUX PERSONNES

Groupe d'Enquête des Disparitions Criminelles



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



*Le couple se déplaçant à vélo (2005)*